

« Cela fait un an que je travaille avec une infirmière dans ma pratique. En tant que médecin généraliste solo en milieu rural, je suis ravi de cette collaboration. J'ai retrouvé une qualité de vie. Elle me décharge d'une partie de mon travail et contribue à la qualité des soins. Les patients sont très satisfaits : ils attendent moins longtemps pour me voir et développent une belle relation avec elle aussi. »

Dr Navet, médecin généraliste à
Lavaux-Sainte-Anne

Envie de vous lancer ?

- Vous travaillez déjà avec un·e infirmier·ère et souhaitez élargir son rôle ?
- Vous souhaitez engager rapidement un·e infirmier·ère dans votre pratique ?
- Vous préférez attendre un an et débiter avec un·e professionnel·le déjà formé·e. ?

INFIRMIER·ÈRE

en pratique de
médecine
générale

POURQUOI RECRUTER ?

Face aux besoins croissants de la population – vieillissement, multimorbidités, situations psycho-médico-sociales complexes – et à la diminution du nombre de médecins généralistes, votre charge de travail ne cesse d'augmenter.

Une infirmier·ère en pratique de médecine générale peut vous épauler efficacement !

contactez-nous !



Contact
Isabelle Heymans
isabelle.heymans@uliege.be

plus d'infos ?

Pour en savoir plus :
Rendez-vous sur notre site internet
<https://www.dmguliege.be/ipmg/>



Ses Rôles & responsabilités

Il s'agit d'une liste de possibilités : le rôle que joue l'IPMG se définit différemment selon les besoins de chaque pratique de médecine générale !

- **Suivi proactif des patients chroniques :** Soutien à l'autogestion de sa maladie, suivi des soins sur base de protocoles, par exemple via des consultations alternées avec le médecin généraliste ou une répartition des rôles au sein de l'équipe
- **Prévention :** Élaboration de programmes de prévention et de campagnes de vaccination au niveau collectif. Actions de prévention individuelles, entretiens motivationnels, éducation à la santé
- **Assistance dans la prise en charge des pathologies aiguës,** et pour la petite chirurgie
- **Réalisation d'actes techniques variés :** verrues, bouchons de cérumen, soins de plaies, retraits d'agrafes et de fils, prises de sang, frottis de col, etc.
- **Coordination des soins :** Accompagnement de personnes en situation complexe et/ou en situation de grande fragilité (personnes âgées, soins palliatifs, handicap, etc.). Organisation de concertations multidisciplinaires
- **Organisation de la pratique et de la qualité des soins :** Co-élaboration de protocoles de soins, gestion des dossiers médicaux informatisés, coordination avec des acteurs médico-psycho-sociaux du réseau, conduite de programmes d'amélioration de la qualité, etc.

Conditions d'emploi

- **Fonction rémunérée à l'heure,** par la pratique de médecine générale. Barème recommandé : minimum l'équivalent d'un infirmier bachelier responsable en soins généraux (niveau IFIC14)
- **Conditions d'emploi flexibles :** indépendant ou salarié
- **Temps partiel possible :** compatible avec une autre fonction infirmière
- **Financement de cet emploi :** des formules existent selon votre mode de financement :
 - Le « New Deal » prévoit une prime pour financer un.e infirmier.ère
 - Le montant du forfait permet de développer ce type de fonction
 - Pour la pratique à l'acte, des modèles économiques existent

Quelles qualifications ?

- Actuellement, tout.e infirmier.ère disposant d'un visa peut exercer cette fonction.
- Une formation dédiée existe pour les accompagner et les aider à prendre confiance dans ce nouveau rôle, en lien avec votre contexte de travail.

Formation

certificat d'infirmier.ère en pratique de médecine générale

Objectifs de la formation

Permettre aux infirmier.ère-s d'approfondir les compétences spécifiques à la fonction et de se familiariser avec le contexte de la médecine générale.

Modalités

Période : de septembre à juin

Fréquence : cours tous les jeudis, possibilité d'étaler

Lieu : Liège

Contenu de la formation

La formation représente 30 crédits ECTS, comprenant 168 heures de cours réparties en modules. Les thématiques abordées sont :

- **Pratique clinique :** pathologies chroniques et aiguës, triage
- **Collaboration interprofessionnelle :** trajets de soins, réseaux, accompagnement des situations complexes
- **Communication :** avec un accent sur les publics vulnérables et la santé mentale
- **Prévention et éducation à la santé :** interventions aux niveaux individuel et populationnel
- **Organisation de la pratique :** dossier médical informatisé, gestion de projet, assurance qualité
- **Professionnel réflexif :** stage, intervisions, constitution d'un portfolio

Le stage supervisé de 240 heures peut être réalisé directement dans votre pratique.